



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de La Boissière-Ecole
Département des Yvelines

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le 13 septembre 2024 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Mme Anne-Françoise GAILLOT.

Présents : Mmes et MM. Anne COER ; Pascal CRESSIAUX ; Frédéric DAUDE ; Pascal LE MENN ; Christian LETOURNEUR ; Marie-Claire REMY ; Olivier WATRIN ; Françoise RISTERUCCI ; Chantal COULANGE ; Louise FENELON ; Laurent FOIRIEN

Absents : Mme Virginie RENAUT excusée, donne pouvoir à Mme Anne COER, Monsieur Francis MERCIER excusé donne pouvoir à Mme Françoise RISTERUCCI, Mme Nicole DOUMENG excusée donne pouvoir à M. Pascal LE MENN

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Françoise RISTERUCCI, a été élue secrétaire de séance.

Liste des délibérations

- **Délibération n°2024/09/01 Modification des statuts communautaires**
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2024/09/02 Adhésion au groupement de commande pour les transports périscolaires et extrascolaires**
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2024/09/03 Renouvellement convention confections des paies**
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2024/09/04 Implantation d'antennes téléphoniques mobiles**
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2024/09/05 Sollicitation d'une subvention au titre du programme amendes de police 2024**
Approuvée à l'unanimité

La Boissière-Ecole, le 17/09/2024.

Le Maire,

Anne-Françoise GAILLOT.